RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CE) nº 1334/2003 de la Commission du 25 juillet 2003 modifiant les conditions d'autorisation de plusieurs additifs appartenant au groupe des oligoéléments dans les aliments pour animaux

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 187 du 26 juillet 2003)

Pages 13, 14 et 15, à l'annexe, cinquième colonne, dans l'en-tête.

au lieu de: «Teneur maximale de l'élément en mg/kg d'aliment complet ou en mg/jour»,

lire: «Teneur maximale de l'élément en mg/kg d'aliment complet».

Page 13, à l'annexe, cinquième colonne, en regard de «E 3»:

au lieu de: «2 (total)»,

lire: «2 (total) mg/kg d'aliment complet».

Rectificatif au règlement (CE) nº 1458/2003 de la Commission du 18 août 2003 portant ouverture et mode de gestion des contingents tarifaires dans le secteur de la viande de porc

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 208 du 19 août 2003)

Le rectificatif publié au *Journal officiel de l'Union européenne* L 215 du 27 août 2003, p. 107, est supprimé.

Rectificatif au règlement (CE) nº 2344/2003 de la Commission du 30 décembre 2003 modifiant l'annexe I du règlement (CEE) nº 2658/87 du Conseil relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 346 du 31 décembre 2003)

Page 40, au point 2) 3) «la note complémentaire 2 C est modifiée comme suit:»

au lieu de: «d) une variation du coefficient d'extinction (K) au voisinage de 270 nm non supérieure à 0,15;»,

lire: «d) une variation du coefficient d'extinction (ΔK) au voisinage de 270 nm non supérieure à 0,15;».
